

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRÉSENTS (24) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINÉ, Mme MOREAU, M.JUG,E M.BARBOT, Mme DE COURREGES, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (1) :
M.DAGUISE donne pouvoir à M.JUGE

EXCUSES (0)

Secrétaire de séance : Mme AZIHARI

RAPPORTEUR : Monsieur Mohamed BEN EMBAREK

OBJET : Attribution d'une subvention au collège Descartes dans le cadre du fonctionnement de la classe journalisme

Chaque année, plusieurs collégiens de la classe journalisme du collège René DESCARTES participent à l'élaboration du magazine mensuel "K'eskon Attend ", distribué gratuitement aux élèves de 3ème des collèges châtelleraudais ainsi qu'aux adolescents fréquentant les points jeunes de Grand Châtellerault, les centres sociaux-culturels et structures culturelles (médiathèques, bibliothèques).

Cette démarche a pour objectifs de :

- promouvoir la vie locale dans le domaine culturel, social, économique, sportif et musical,*
- développer une expression jeune qui fasse état des préoccupations et des points de vue des adolescents d'aujourd'hui.*

Les jeunes journalistes du magazine accordent une place aux jeunes acteurs du territoire, en recueillant leurs témoignages et leurs articles.

En parallèle, d'autres outils d'interactions avec les lecteurs sont développés : un blog, un café philo au sein du collège et hors collège, des articles dans le magazine châtelleraudais et dans la presse locale.

Compte tenu de l'intérêt local et communautaire de ce projet, Grand Châtellerault, au travers du 4, souhaite continuer à soutenir et pérenniser la réalisation de ce projet, dont le coût prévisionnel total s'élève aux alentours de 5 600€ pour une année scolaire (budget de 700€ par numéro édité). Le collège tire 6 numéros par an plus 2 numéros exceptionnels à l'occasion des rencontres du théâtre lycéen organisées par les 3T (en février) et du Festival Jeunes Talents organisé par le "4".

Il est proposé d'attribuer une subvention pour l'année civile 2019 de 2 500 € à la classe journalisme du collège René Descartes.

* * * * *

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

du 1^{er} avril 2019

n°19

page 2/2

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU l'article I3.II.3.1 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence " création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire",

VU la délibération n°2 du 19 novembre 2019 définissant les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

CONSIDERANT la nécessité de poursuivre cette action d'intérêt local et communautaire,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention de 2 500 € à la classe de journalisme du collège René Descartes au titre de l'année 2019,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Cette dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 422.1/65738/5370

UNANIMITE

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le 3/04/19

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER